



Rachat d'un prêt immobilier par une sci

Par **mbld06**, le **13/01/2010** à **06:56**

Bonjour,
Je suis propriétaire d'une villa qui est en location.
Je souhaiterais créer une SCI pour ce bien ,avec mes 2 filles issues d'un premier mariage.
Je voudrais savoir si la SCI, une fois créée , peut emprunter pour rembourser le prêt immobilier d'un bien qui à terme ne lui reviendra pas ?
Précision : le prêt concerne un bien appartenant à mon épouse , nous sommes mariés sous le régime de séparation de biens.
Merci de votre réponse.
Cordialement

Par **fabienne034**, le **13/01/2010** à **11:41**

Bonjour
la réponse est non !
pour tout savoir sur la sci :
<http://www.fbls.net/SCIINFO.htm>